



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 4 juillet 2016, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers, Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Alain Villemure, est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 Juillet 2016 en ajoutant les items 8.11, 8.12 et 8.13.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 juillet 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin, 2016
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Affectation du solde du règlement d'emprunt pour le réservoir d'eau à un fonds réservé
 - 8.3 Appropriation du surplus accumulé tel qu'adopté en décembre 2015
 - 8.4 Dépenses supplémentaire pour la toiture du centre communautaire pour l'exercice financier 2015
 - 8.5 Achat d'équipements pour le service incendie de Bury pour l'exercice financier 2015
 - 8.6 Utilisation du surplus accumulé affecté pour la cueillette des matières résiduelles et recyclage pour l'exercice financier 2015
 - 8.7 Dépôt du rapport financier 2015
 - 8.8 Autorisation pour aller en appel d'offres pour l'achat d'une camionnette

2016-07-081



No de résolution
ou annotation

- 8.9 Autorisation pour aller en appel d'offres pour le projet d'aménagement de la patinoire au parc Mémorial
- 8.10 Offre de service pour débroussaillage
- 8.11 Appui du projet de relocalisation du centre des femmes du HSF
- 8.12 Demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructure Canada 150 (PIC)
- 8.13 Appui à la Municipalité de Westbury dans le dossier d'annexion d'une partie de son territoire à la Ville D'East Angus
9. Législation
 - 9.1 Adoption du règlement 0002-2016 modifiant le règlement 0002-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
 - 9.2 Adoption du règlement 423-2016 pour augmenter le fonds de roulement
10. 2^{ème} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 1 août, 2016, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Un citoyen s'est présenté avec des questions concernant l'utilisation du camion incendie dans le défilé de la fête du Canada; la publicité pour la fête dans le journal The Record; une facture de la municipalité de Scotstown en mai pour l'entraide.

5. Dépôt de la correspondance du mois

Rien à signaler.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Loisir, sport et culture
- 7.6 Golf

2016-07-082



No de résolution
ou annotation

2016-07-083

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **87 774.96 \$**.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 06-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2016-07-084

8.2 Affectation du solde du règlement d'emprunt pour le réservoir d'eau à un fonds réservé

ATTENDU QUE le solde des dépenses non financées pour le projet de construction du réservoir était de 569 405.41 \$ et que la dette à long terme a été approuvée pour un montant de 588 621 \$;

ATTENDU QU'il convient d'affecter la différence de 17 591.13 \$ au règlement d'emprunt fermé pour l'exercice financier 2015;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU d'utiliser la différence entre les dépenses et le règlement d'emprunt pour le projet de réservoir au montant de 17 591.13 \$ pour réduire la dette à long terme lors du renouvellement dans cinq (5) ans.

QUE ce montant de 17 591.13 \$ soit mis dans un fonds réservé pour utilisation lors du renouvellement de la l'emprunt pour le réservoir.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2016-07-085

8.3 Appropriation du surplus accumulé tel qu'adopté en décembre 2015

ATTENDU QUE la Municipalité est à compléter les dernières écritures de régularisations au rapport financier se terminant le 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE lors de l'adoption du budget 2015 pour conserver le taux de taxation de l'année antérieur un montant de 61 000 \$ a été approprié à même le surplus accumulé non affecté pour combler les augmentations et les dépenses de l'année en cours;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU d'affecter pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 un montant de 61 000 \$ provenant du surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.4 Dépenses supplémentaires pour la toiture du centre communautaire pour l'exercice financier 2015

2016-07-086

ATTENDU QUE suite à la vérification financière pour l'exercice 2015 il y a lieu d'adopter une résolution rétroactive pour les dépenses supplémentaires pour la réfection de la toiture du centre communautaire en 2015;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise de façon rétroactive les dépenses supplémentaires de 11 942.33 \$ pour les travaux supplémentaires de la toiture du centre communautaire en 2015

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.5 Achat d'équipements pour le service incendie de Bury pour l'exercice financier 2015

2016-07-087

ATTENDU QUE suite à la vérification financière pour l'exercice 2015 il y a lieu d'adopter une résolution rétroactive pour les dépenses supplémentaires pour l'achat d'équipements pour le service incendie de Bury et des travaux de réparation de bornes fait en 2015;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise de façon rétroactive les dépenses d'équipements et réparations pour le service incendie de Bury de la façon suivante :

4 bouteilles d'oxygène.....	5 489.27 \$
La restauration majeure de 2 bornes d'incendie	1 578.90 \$
1 habit de combat d'incendie.....	1 803.90 \$
1 lumière portative.....	1 771.56 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.6 Affectation du surplus accumulé affecté - ordures

2016-07-088

ATTENDU QUE suite à la vérification financière pour l'exercice 2015 il y a lieu de préciser l'utilisation du surplus accumulé affecté pour les ordures;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise de façon rétroactive que le montant total du surplus accumulé affecté aux ordures de 7 031 \$ soit utilisé pour réduire la dette pour l'achat du camion à ordures de la façon suivante :

1 750 \$ appliqué sur la dette en 2015
1 750 \$ appliqué sur la dette en 2016



No de résolution
ou annotation

1 765.50 \$ appliqué sur la dette en 2017
1 765.50 \$ appliqué sur la dette en 2018

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.7 Dépôt du rapport financier 2015

CONSIDÉRANT QUE, selon les exigences de la Loi un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2015 tel que préparé par la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et en autorise le dépôt au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.8 Autorisation pour aller en appel d'offres pour l'achat d'une camionnette

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, madame Karen Blouin, à préparer et procéder à un appel d'offres par invitation pour la fourniture d'une camionnette neuve pour la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.9 Autorisation pour aller en appel d'offres pour le projet d'aménagement de la patinoire au parc Mémorial

ATTENDU QUE la Municipalité ait déposé un projet d'aménagement de patinoire dans le parc Mémorial dans le cadre du Pacte Rural et fonds de développement des territoires auprès de la MRC et que le projet ait été accepté;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, madame Karen Blouin, à préparer et procéder à un appel d'offres par invitation pour la construction d'une dalle de béton comme base pour la patinoire extérieure dans le parc Mémorial.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.10 Offre de service pour débroussaillage

ATTENDU QU'une offre de la compagnie Transporteurs Sherbrooke Unifié Inc. a été transmise à la Municipalité en date du 16 avril 2016 ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher

2016-07-089

2016-07-090

2016-07-091

2016-07-092



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE l'offre de la compagnie Transporteurs Sherbrooke Unifié Inc. soit retenue en raison de 125 \$ l'heure pour le fauchage et débroussaillage sur le bord des chemins municipaux pour un montant maximal de 15 000 \$, taxes incluses pour l'année 2016.

QUE les travaux devront être faits au mois d'août 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.11 Appui projet de relocalisation du centre des femmes du HSF

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU d'autoriser l'envoi d'une lettre d'appui pour le projet de relocalisation du centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle présentement situé à Weedon vers Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.12 Demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructure Canada 150 (PIC)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice à soumettre pour et au nom de la municipalité de Bury, une demande de subvention auprès de PIC pour la phase 3 du projet de toiture dans le parc Mémorial.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8.13 Appui à la Municipalité de Westbury dans le dossier d'annexion d'une partie de son territoire à la Ville D'East Angus

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Bury appui la Municipalité de Westbury dans ses démarches pour désapprouver le Règlement numéro 723 de la Ville de East Angus décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la Municipalité du Canton de Westbury.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière transmette une copie certifiée conforme de la présente résolution à la Municipalité de Westbury.

Le vote est demandé :

4 POUR

1 CONTRE

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

9. Législation

9.1. Adoption du règlement numéro 0002-2016 modifiant le règlement numéro 0002-2009 «Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1 »

ATTENDU QUE l'Accord de partenariat avec les municipalités instaurant une taxe municipale pour que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

2016-07-093

2016-07-094

2016-07-095

2016-07-096



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'en vertu des articles 244.70 et 244.69 de la Loi sur la fiscalité municipale la municipalité a l'obligation d'adopter et de transmettre au ministre un règlement décrétant les modifications nécessaires à la mise en conformité de son règlement à celui du règlement pris par le gouvernement ;

ATTENDU QUE l'Accord pour la période 2016-2019 signé le 29 septembre 2015, prévoit à l'article 4.1 un ajustement à la hausse selon l'inflation avec effet à compter du 1^{er} août 2016 ;

ATTENDU QUE l'adoption du présent règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette

ET RÉSOLU QUE

1. L'article 2 du règlement numéro 0002-2009 est remplacé par le suivant :
à compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi-ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ;
2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.
- 3.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9.2 Adoption du règlement 423-2016 pour augmenter le fonds de roulement

ATTENDU QUE la municipalité de Bury désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 383 657.60 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 100 000,00 \$;

ATTENDU que la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 70 000,00 \$

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Daniel Fréchette lors de la séance du conseil tenue le 16 décembre 2015.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU QU'un règlement portant le numéro 423-2016 soit adopté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2016-07-097



No de résolution
ou annotation

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Un citoyen s'est présenté avec des questions concernant l'item 8.3 à l'ordre du jour.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 28.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 1^{er} août 2016, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussignée, Karen Blouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2016-07-083, 2016-07-084, 2016-07-085, 2016-07-086, 2016-07-087, 2016-07-088, 2016-07-092.

Signé ce 5 juillet 2016,

Karen Blouin, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, maire

2016-07-098